

LA FERMETURE DE LA MAISON JAUNE : UNE DECISION INACCEPTABLE

La Ville et le bailleur Plaine Commune Habitat ont osé fermer la Maison Jaune et arrêter toutes les activités qui s'y déroulaient depuis des années.

Le mercredi 23 avril, à 14h devait se tenir une réunion entre le collectif des locataires de l'Ilot 8 et le bailleur pour signer une convention d'occupation de la Maison Jaune. Mais à 11h le responsable chargé des clés annonçait le changement des serrures, l'annulation de la réunion et l'obligation pour le collectif de s'adresser au DG de PCH, Monsieur Olivier Rougier, pour toute demande de salle de réunion.

Cette décision brutale fait suite à celle de mettre un terme à l'activité dans ce local, en décembre 2024, de l'association Maison Jaune et de l'artiste à l'origine du projet, Julia Maria Lopez Mesa. Elles animaient, avec les habitants de l'îlot, la dalle, proposaient des activités aux enfants, accueillaient des associations culturelles, permettaient aux locataires de se réunir pendant toutes ces années dans un lieu vivant, devenu le centre du quartier.

Elle met fin à un projet de l'association qui avait obtenu ses financements (70 000 E pour 2024 et 2025), qui visait à créer une dynamique liée à l'imaginaire des jardins du bâtiment de Renée Gailhoustet.

Ce local est un LCR, un Local Commun Résidentiel, destiné aux activités des locataires, dont la construction et l'entretien sont payés par les locataires. Depuis 7 ans, le collectif s'y est réuni tous les mois. Les réunions d'information sur les charges, sur la rénovation de l'îlot s'y sont tenues régulièrement. La fermer aujourd'hui sans la moindre explication est une décision irresponsable, autoritaire, bureaucratique, prise contre l'intérêt des locataires de l'îlot. C'est une décision inacceptable

En échange de quoi ? De rien. Pas de projet annoncé, Pas de discussion sur l'usage de ce lieu.

Seule reste la volonté d'empêcher les locataires du collectif de l'îlot 8 de se réunir, de mener campagne contre le projet de résidentialisation, de préparer des affiches, des banderoles, contre le saccage annoncé de l'îlot, patrimoine remarquable construit par Renée Gailhoustet, contre la fermeture de la dalle par quelque moyen que ce soit, la destruction des escaliers, la suppression des passerelles, le retournement des halls, la suppression des services en rez de dalle.

Depuis le début la Ville, le bailleur veulent imposer leur rénovation contre l'avis des locataires. La fermeture de la Maison Jaune est une étape de ce passage en force.

Nous exigeons que Plaine Commune Habitat rétablisse au plus vite l'utilisation légitime du local de la Maison Jaune par les locataires de l'Ilot 8.

Le collectif de l'Ilot 8